

6. Annexes

Rapport de stage 5A

Accompagnement dans la mise en œuvre du
programme Petites Villes de Demain (PVD)

Badetz Aude

Annexe [A] – Rétroplanning programme PVD de L’Isle-sur-la-Sorgue

	2022 - Trimestre 1			2022 - Trimestre 2			2022 - Trimestre 3			2022 - Trimestre 4			2023 - Trimestre 5		
ETAPES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
DIAGNOSTIC															
ENJEUX															
OBJECTIFS OPERATIONNELS															
PLAN D’ACTIONS															
ASSEMBLEES DELIBERANTES													Ville, CCPSMV et CD84		
SIGNATURE CONVENTION-CADRE														Signature Convention	
REUNIONS / POINTS															
Comité de projet		2/02					12/07								
Comité technique						2/06									
Equipe projet	26/01														
Groupes de travail		Groupe 1 : 24/02	Groupe 2 : 14/03 Groupe 3 : 24/03 Groupe 4 : 31/03	Groupe "citoyens" :7/04					Groupes de travail ciblés sur des sujets spécifiques : étude pré-op "OPAH", points avec BE Lestoux, réunion de définition de l'ORT etc.						
Point interne IS				28/04											

Source : Direction PVD

Annexe [B] – Rétroplanning de la mission de stage

Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre		
1	D		1	M	Axe 4	1	V	Axe 4	1	L	Axe 3	1	J	
2	L		2	J		2	S		2	M		2	V	
3	M		3	V		3	D		3	M		3	S	
4	M		4	S		4	L	Axe 4	4	J		4	D	
5	J		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	V		6	L		6	M		6	S		6	M	
7	S		7	M		7	J		7	D		7	M	
8	D		8	M	Axe 2	8	V		8	L	Axe 1	8	J	
9	L		9	J		9	S		9	M		9	V	
10	M	Semaine d'adaptation	10	V		10	D		10	M		10	S	
11	M		11	S		11	L	Axe 4	11	J		11	D	
12	J		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	V		13	L	Axe 2	13	M		13	S		13	M	
14	S		14	M		14	J		14	D		14	M	
15	D		15	M		15	V	Axe 4	15	L		15	J	
16	L	Axe 5	16	J		16	S		16	M	Axe 1	16	V	
17	M		17	V		17	D		17	M		17	S	
18	M		18	S		18	L	Axe 3	18	J		18	D	
19	J		19	D		19	M		19	V		19	L	
20	V		20	L	Axe 2	20	M		20	S		20	M	
21	S		21	M		21	J		21	D		21	M	
22	D		22	M		22	V		22	L	Axe 1	22	J	
23	L	Axe 5	23	J		23	S		23	M		23	V	
24	M		24	V		24	D		24	M		24	S	
25	M		25	S		25	L	Axe 3	25	J		25	D	
26	J		26	D		26	M		26	V		26	L	
27	V		27	L	Axe 4	27	M		27	S		27	M	
28	S		28	M		28	J		28	D		28	M	
29	D		29	M		29	V		29	L		29	J	
30	L	Axe 5	30	J		30	S		30	M		30	V	
31	M					31	D		31	M				

 Week-end, jours fériers

Source : BADETZ Aude

Axes stratégiques	
	Axe 1. Permettre l'accès à un logement de qualité pour tous en réinvestissant prioritairement le centre-ville
	Axe 2. Assurer un développement commercial et économique équilibré et d'excellence
	Axe 3. Aller vers une ville plus durable et plus autonome
	Axe 4. Préserver et mettre en valeur le patrimoine de la ville
	Axe 5. Favoriser l'accès à la santé, aux services et équipements publics
	Mise en forme - Rédaction - Finalisation convention cadre

Annexe C – Comité de projet du 16/03/2022

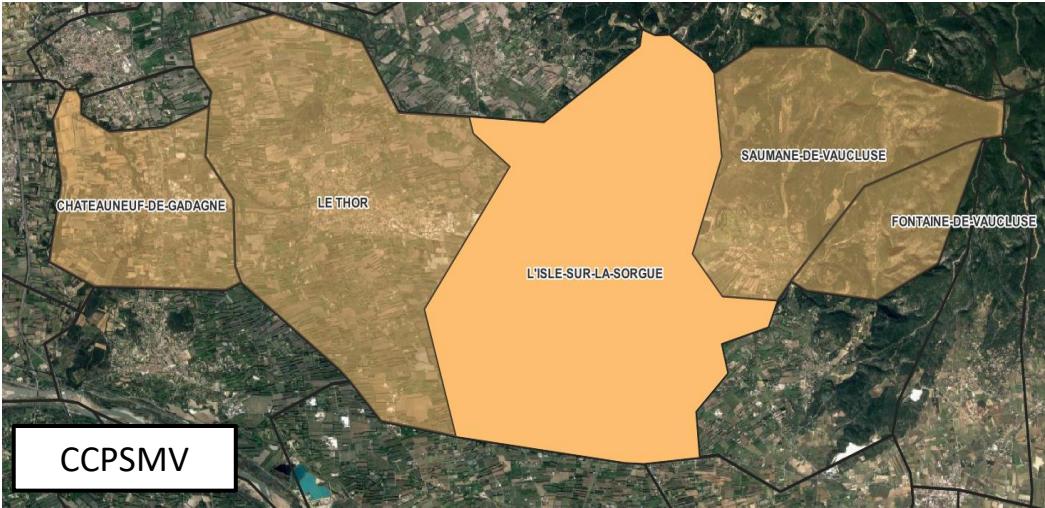
COMITÉ DE PROJET

12 JUILLET 2022

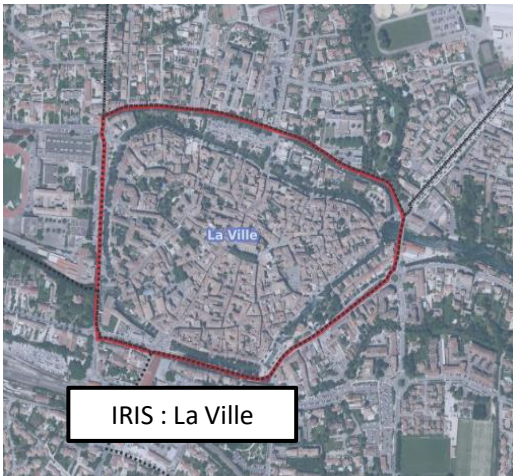
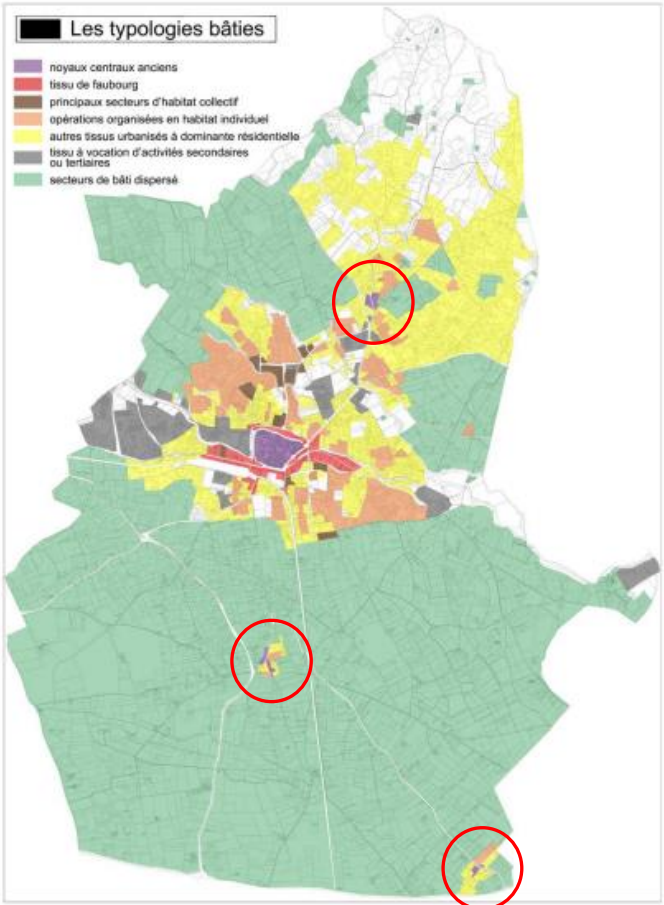
Programme Petites Villes de Demain de L' Isle-sur-la-Sorgue



Rappel : présentation du territoire



	CCPSMV	Ville	Iris Insee « La Ville »	Quartiers Nord – Ouest
Population 2018 (en nombre d’habitants)	34 321	20 179 Soit 59% de la CCPSMV	1 870 Soit 9 % de la ville	1 044 Soit 5% de la ville



Contexte et enjeux majeurs du programme

Des défis pour la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants

- Une ville « nouvellement » touristique qui doit s'adapter → dépenses de fonctionnement d'une ville de plus de 20 000 habitants : enjeu de rééquilibrage du centre-ville pour redonner son accès aux habitants en maîtrisant davantage les activités touristiques (cf. convention d'adhésion)
- Un contexte budgétaire contraint

L'habitat et le commerce : les piliers du programme

- Redynamisation de l'habitat et création/restauration de logements pour répondre aux besoins de mixité sociale
- Maintien des commerces de proximité et de la spécificité Antiquité & Brocante de l'Isle-sur-la-Sorgue

Des thématiques transversales au cœur du programme

- La transition écologique → sobriété foncière, énergétique, enjeu climatique dont renaturation, etc.
- La valorisation patrimoniale → vecteur essentiel du projet de revitalisation du centre-ville

L'accès aux équipements & services publics : renforcement du rôle de centralité de l'Isle-sur-la-Sorgue

- Une priorité : offrir aux habitants l'accès à des services de santé
- Assurer le maintien et le développement de services et équipements publics d'une ville centre

Échéancier 2022

PLANNING PVD 2022

	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
ETAPES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
DIAGNOSTIC												
ENJEUX												
OBJECTIFS OPERATIONNELS												
PLAN D'ACTIONS												
ASSEMBLEES DELIBERANTES											Ville, CCPSMV et CD84	
SIGNATURE CONVENTION-CADRE											Comité Régional des Financeurs	Signature avant le 16/12/2022
REUNIONS / POINTS												
Comité de projet		2/02					12/07					Signature avant le 16/12/2022
Comité technique						2/06						
Equipe projet	26/01											
Groupes de travail		Groupe 1 : 24/02	Groupe 2 : 14/03 Groupe 3 : 24/03 Groupe 4 : 31/03	Groupe "citoyens" : 7/04								
Point interne ISS				28/04					Mi-septembre			

Les études habitat et commerce

HABITAT Étude en cours



Étude pré-opérationnelle en vue d'un dispositif
d'aide à l'amélioration du parc de logements privés

Copil de lancement : le 12/07/2022
Fin prévisionnelle de la mission : avril 2023

Coût de l'étude	43 800 € (HT)	52 560 € (TTC)	Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)	21 900 €	50% HT
			Banque des Territoires	13 140 €	25% TTC
			Autofinancement	17 520 €	33% TTC

COMMERCE Étude réalisée



Mission SHOP'IN – Impact Crise
Mission AMO Ingénierie numérique

Étude finalisée en décembre 2021

Financement de cette étude à 100%
par la Banque des Territoires
(marché à bons de commande PVD)

20 000 € TTC

Les autres études en cours de lancement

Enveloppe globale BDT :

85 000 €

51 000 € pour 2021 - 2023

34 000 € pour 2024 - 2026

Enveloppe CD84 : 10%
plafonnés à 5 k€ par étude

**Convention de
soutien à l'ingénierie**

**Stratégie PVD & Expertise
« Stationnement-circulation »**

Durée : de juillet 2022 à fin 2022

**Etude de faisabilité et de
programmation pour la création
d'un complexe sportif**

Durée : de juillet 2022 à mai 2023

Audit énergétique des écoles

Durée : de juin 2022 à fin 2022

Coût total des trois études (TTC)	95 760 €	Banque des Territoires	47 880 €	50%
		Département de Vaucluse	9 576 €	10%
		Autofinancement	38 304 €	40%

Pour 2021-2023

Reste 3120 €
de l'enveloppe
de 51 000 €

La stratégie PVD

La stratégie PVD doit :

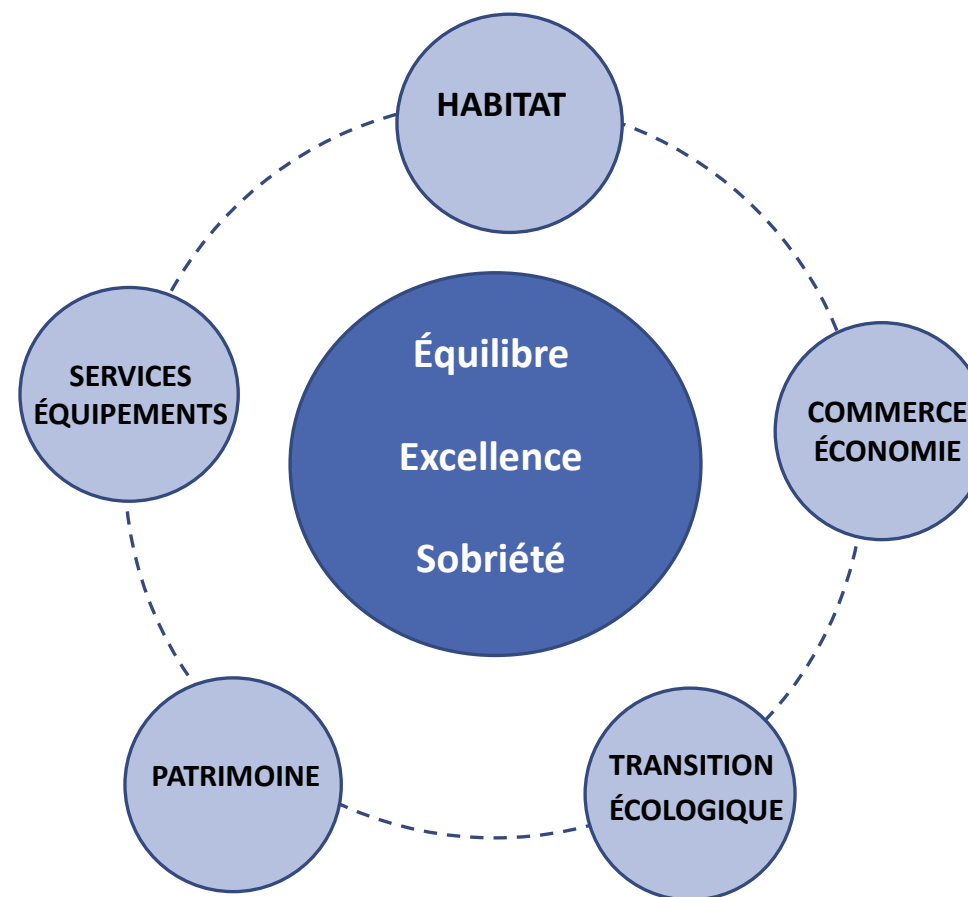
- spatialiser et articuler les enjeux
- fixer des objectifs
- prioriser les actions
- organiser les moyens (plan de financement)

➤ 3 échelles de réflexion :

- le centre-ville
- échelle communale (dont le QPV)
- échelle intercommunale

➤ 3 temporalités de mise en œuvre :

- projets en cours/lancés (« matures »)
- projets à moyen terme (jusqu'en 2026)
- projets à long terme



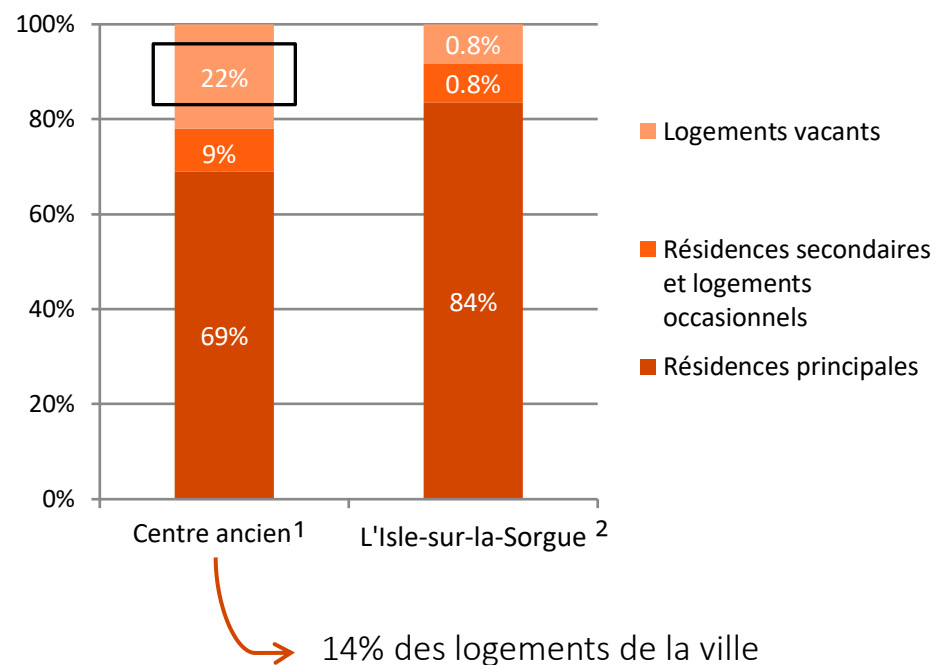
-HABITAT-

PERMETTRE L' ACCÈS A UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS EN RÉINVESTISSANT
PRIORITAIREMENT LE CENTRE-VILLE



Le parc de logements

Total de 11 382 logements¹



Emprise des offres airbnb sur le centre-ville



3

13,5% de
logements sociaux

¹ Source : Insee, RP2018

² Source : Insee, RP2019

³ Source: relevé Pivadis (non exhaustif) sur base site AirBnB

ATOUTS

Actions de la ville : mission logement - permis de louer

Projets importants lancés : le Quartier de la Gare et le Clos du Cardinal (avec projet phare « Seul sur Mars »)

Dynamique en cours de projets de logts sociaux au sud de la gare (Barthalière, Friche « Mérifel »)

Marché favorable aux PSLA : mixité de produits possible

Stratégie santé & politique culturelle : ville accueillante

Bon partenariat avec les bailleurs sociaux

OPPORTUNITES

Localisation stratégique & cadre de vie agréable

Dynamisme démographique à l'échelle de la commune

Accessibilité : bonne desserte ferroviaire et bon réseau de bus

Attractivité de la ville pour la réalisation d'opérations privées de logements

PVD : possibilité de mettre en place de nouveaux dispositifs type OPAH pour accompagner la réhabilitation des logements en centre-ville

FAIBLESSES

Absence de PLH, de données et de stratégie sur le territoire

Commune carencée en % de logt sociaux (art.55 loi SRU) : 13,5% pour un objectif de 25%

Vacance et logements privés dégradés en centre-ville à identifier

Logements sociaux en centre-ville dégradés

Permis de louer : ne cible pas les cas les plus problématiques

Problèmes de stationnement en centre-ville

MENACES

Marché immobilier tendu – peu de foncier disponible + Risques inondation et incendie (zones non constructibles)

Mauvaise qualité des sols sur la commune

Augmentation du nombre de meublés touristiques en centre-ville

Difficulté à attirer des opérateurs privés pour du conventionnement social

Vieillesse de la population

Décroissance de la population en centre-ville

Habitations non accessibles du fait de commerces / locaux en RDC – à identifier

Projet plan d'actions « Habitat »

Élaboration d'une stratégie habitat à l'échelle de la commune

Étude pré-opérationnelle OPAH-RU

Modification du PLU

Contrat de Mixité Sociale

Dispositifs d'encadrement des meublés touristiques

Développement et maintien de logements de qualité en centre-ville

Permis de louer

Opérations d'acquisition-amélioration « quartier de la juiverie » (1)

OPAH & opérations îlots → lutte contre la vacance

Opérations de réhabilitation des logements sociaux en centre-ancien

Renforcement de la production de logements abordables

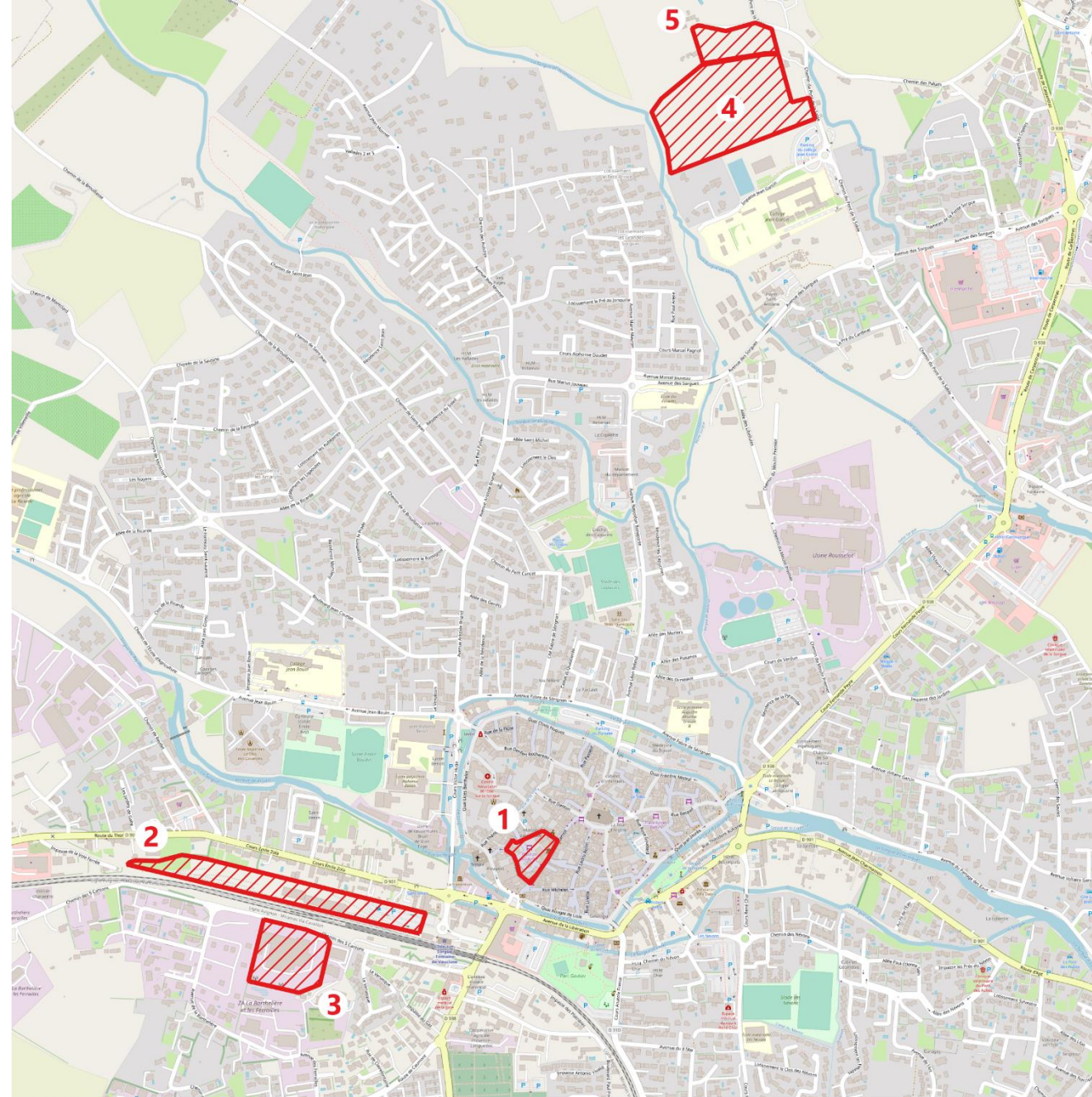
Friche « Mérifel » (3)

Projet « Seul sur Mars » (5)

Friche SNCF (2)

Eco-quartier du Clos Cardinal (4)

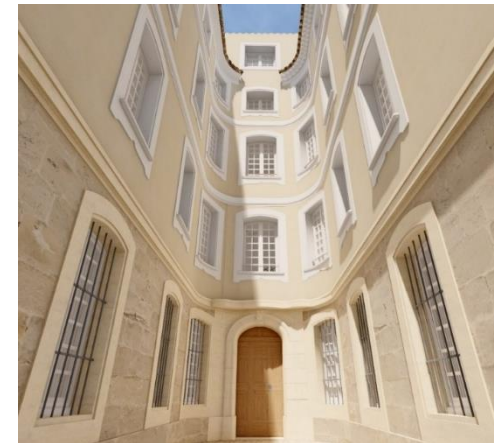
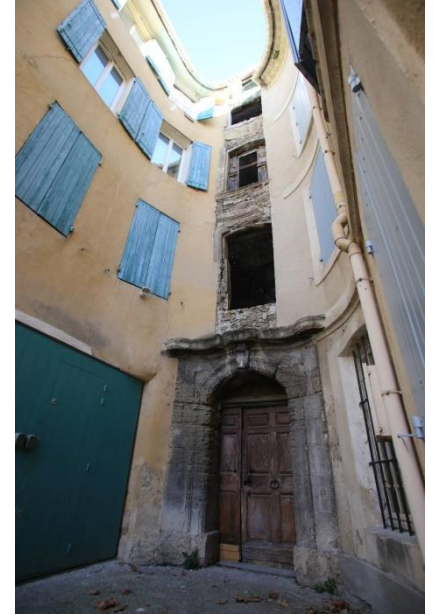
Actions en vert : actions en cours / engagées



FOCUS : PROJET D'ACQUISITION-AMÉLIORATION « IMMEUBLE BEAUCAIRE »

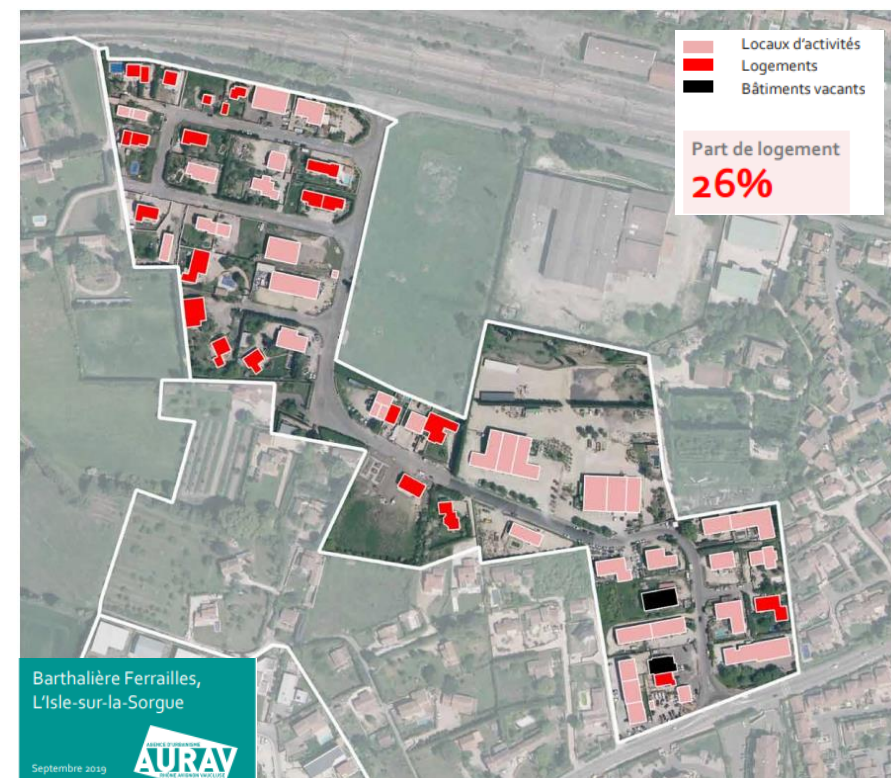


- **Acquisition foncière** : réalisée en 2019
- **Logements** : projet de réhabilitation d'un immeuble dégradé en centre-ville pour permettre la création de 3 logements abordables
- **Commerce** : 1 local au RDC → réflexion à mener sur la destination de ce local
- **Opérateur** ciblé pour le projet de réhabilitation des logements : Habitat & Humanisme dans le cadre d'un bail à réhabilitation ou emphytéotique
- **Projet patrimonial** : réhabilitation de la cage d'escalier (accès aux logements) et dernier étage – bâtiment au cœur de l'histoire du quartier juif de la ville



-Commerce et développement économique-

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ ET D'EXCELLENCE



Développement économique

- L'Isle-sur-la-Sorgue
Cœur économique de
la CCPSMV

63% des emplois de
l'intercommunalité



13 zones d'activités (164 ha)
au sein de la CCPSMV

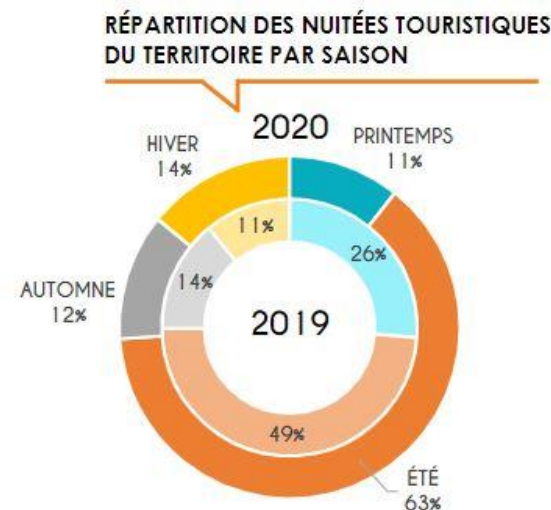
6 zones à L'Isle-sur-la-Sorgue
→ 86 hectares soit 53% de la
surface totale

+ 16 ha future ZAE des Chasséens

Tourisme

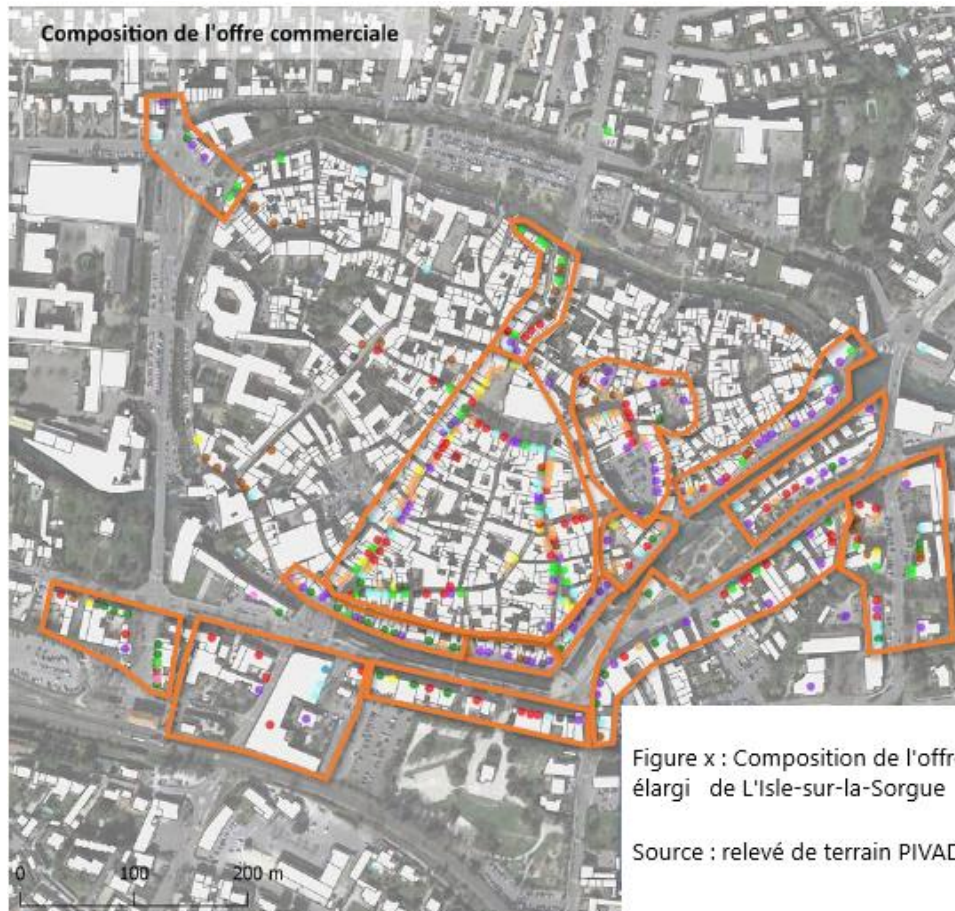
- L'Isle-sur-La-Sorgue Tourisme totalise **13 600 lits touristiques** : 45% marchands, 55% non-marchands

→ 6% du Vaucluse



- Offre hébergement et restauration bien dimensionnée et qualitative
- Offre d'activités structurée et dynamique
- Un tourisme de masse en période estivale

Commerce



- Forte diversité commerciale
- Majorité des établissements situés dans la partie sud-est du centre-ville
- L'offre commerciale de besoins courants et notamment alimentaire éparpillée

Occupation du domaine public (ODP)

- Manque de lisibilité de l'accès au centre-ville
- Sur-occupation de l'espace public

→ Enjeu de maîtrise de l'ODP pour assurer des parcours piétons agréables



- Attractivité singulière : concepts indépendants et peu d'enseignes nationales
- Spécialité thématique antiquité-brocante

ATOUTS

Bonne dynamique commerciale : très peu de vacance + commerce qualitatif
Projet structurant au cœur du centre ancien : Tour d'argent + cinéma
Gestion davantage cadrée de l'ODP (Occupation du Domaine Public)
Nombreuses Festivités et actions de communication

Secteur industriel dynamique : « pépites » locales
Politique agricole très active (CCPSMV)
Accompagnement à la création d'entreprises + Réseau d'entrepreneurs actif
Projet du Grenier Numérique en centre-ancien

Professionnalisation de l'Office de tourisme : services numériques
Développement du tourisme d'affaires : conciergerie virtuelle
Partenariats territoriaux forts : développement touristique « augmenté »

OPPORTUNITÉS

Attractivité de L'Isle sur la Sorgue et de ses bords de Sorgue / Identité forte
Spécificité Marchés & Antiquaires
Plusieurs places peuvent être réaménagées / valorisées en centre-ville
« Hôtel Bruel »

Population active dynamique : 7000 emplois à L'ISS
Densification des ZAE
Développement agrotourisme, circuits courts
Perspectives favorables pour la poursuite du déploiement du numérique

Opération Grand Site
Développement d'une destination touristique vivante toute l'année

FAIBLESSES

Manque de diversité des commerces de proximité en centre-ville
Place de la voiture en ville : perception forte de problèmes de stationnement
Marketplace : sous-utilisation post-Covid
Peu de capacité d'intervention sur les fonds & baux commerciaux

Déplacements domicile-travail : 84% en voiture - problèmes de mobilité
Difficulté à réhabiliter les ZAE existantes
Rappel équilibre activités économiques en centre-ville

Problème de tranquillité publique lié au « surtourisme »
Manque de visibilité des produits locaux et du terroir agricole
Offre hébergements marchands faible sur le territoire Vs hébergeurs privés

MENACES

« Trop d'attractivité » : pression foncière et tourisme de masse
Fragilité du secteur « Antiquité – Brocante »
Développement de ZAC périphériques au centre-ville : ex : La Rode
Manque de coordination entre les commerçants : différents « pôles » éclatés
Non-respect croissant des réglementations : ODP et gestion des déchets

Marché immobilier tendu : difficulté à accueillir de nouveaux actifs
Mitage urbain : changement des destinations des bâtiments agricoles
Forte augmentation du nombre de meublés touristiques en centre-ville
Peu de marge de progression pour le développement touristique

Projet plan d'actions « Commerce, Développement Économique, Tourisme »



Maintien d'une offre commerciale de proximité (rééquilibrage avec l'habitat) et régulation de l'installation de commerces touristiques en centre-ville.

1/2- Renforcement, mise en œuvre de la politique d'Occupation du Domaine Public

Observatoire du commerce : stratégie prospective

1/2- Maîtrise du foncier sur des secteurs stratégiques (réflexion Foncière de redynamisation)

1- Réflexion pour la création d'une Halle marchande

Accompagnement des commerçants du centre-ville dans leur stratégie de développement et de communication.

1- Développement d'animations commerciales collectives et fédératrices

Stratégie d'évolution de la Marketplace

2- Soutien du secteur de l'Antiquité / Brocante : reprofessionnalisation des Foires Internationales (nouvelle DSP 2023 – 2027) + actions à l'année

Développement & mise en valeur des entreprises d'excellence (+ assurer la fonction emploi et des lieux d'échanges en centre-ville)

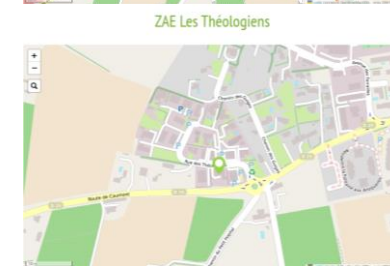
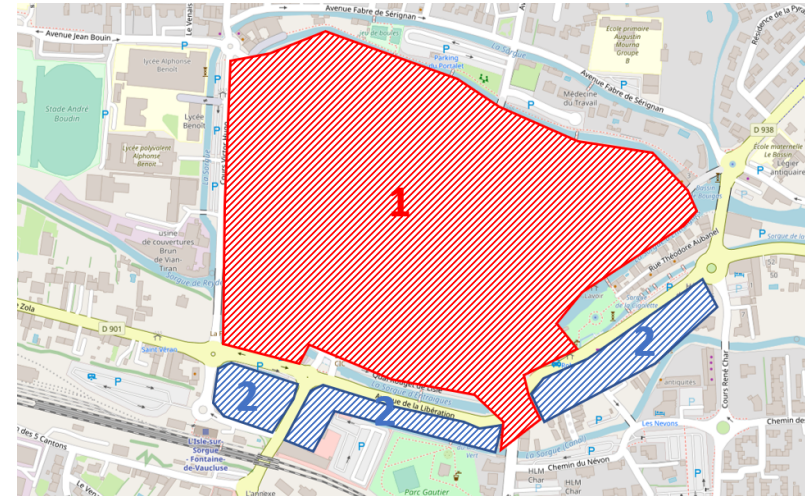
Actions pour un Tourisme durable et de qualité

Actions de mise en valeur des « Pépites » locales → MISSA

Développement des tiers-lieux « Grenier Numérique » & îlot « cinéma » - Brancas

Développement de la ZAE des Chasséens

Réflexion sur la réhabilitation des ZEA existantes, l'identification et la réhabilitation des friches



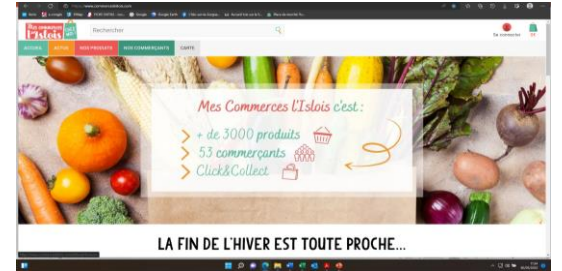
FOCUS : COMMERCE, NUMERIQUE ET TERRITOIRE



Accompagnement des commerçants dans leur stratégie de développement numérique - 2 axes de réflexion :

- **Réactivation** de la plateforme de vente en ligne « **mescommerceslislois.fr*** » sur une **approche modifiée** :

- Une Market-place multi-offres plus **orientée promotions / opérations ponctuelles** pour :
 - favoriser sa capacité d'**attractivité**.
 - une **réappropriation progressive** et **évolutive** par les commerçants.
- Associée à des prestations logistiques, en lien avec le Tourisme professionnel**:
 - Picking, emballage, livraison, expédition, mise à disposition (conciergerie)...
 - **Amplitudes** horaires et calendaires élargies, complémentaires aux commerces.
 - Idéalement **auto-financée**.



- **Transformation** de la plateforme de vente en ligne « **mescommerceslislois.fr*** » en un **portail numérique** :

- « **Annuaire** » exhaustif des commerçants
 - présents sur Internet et/ou les réseaux sociaux
 - pratiquant la vente en ligne... ou pas.



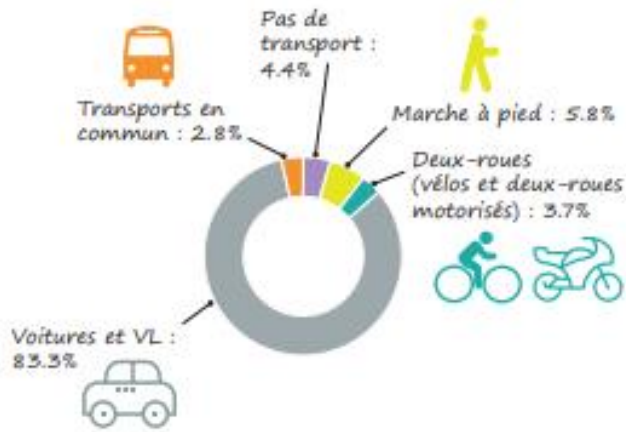
-TRANSITION ECOLOGIQUE-

VERS UNE VILLE PLUS DURABLE ET PLUS AUTONOME



Mobilités : place de la voiture prépondérante

Part modale des actifs habitants à l'Isle :



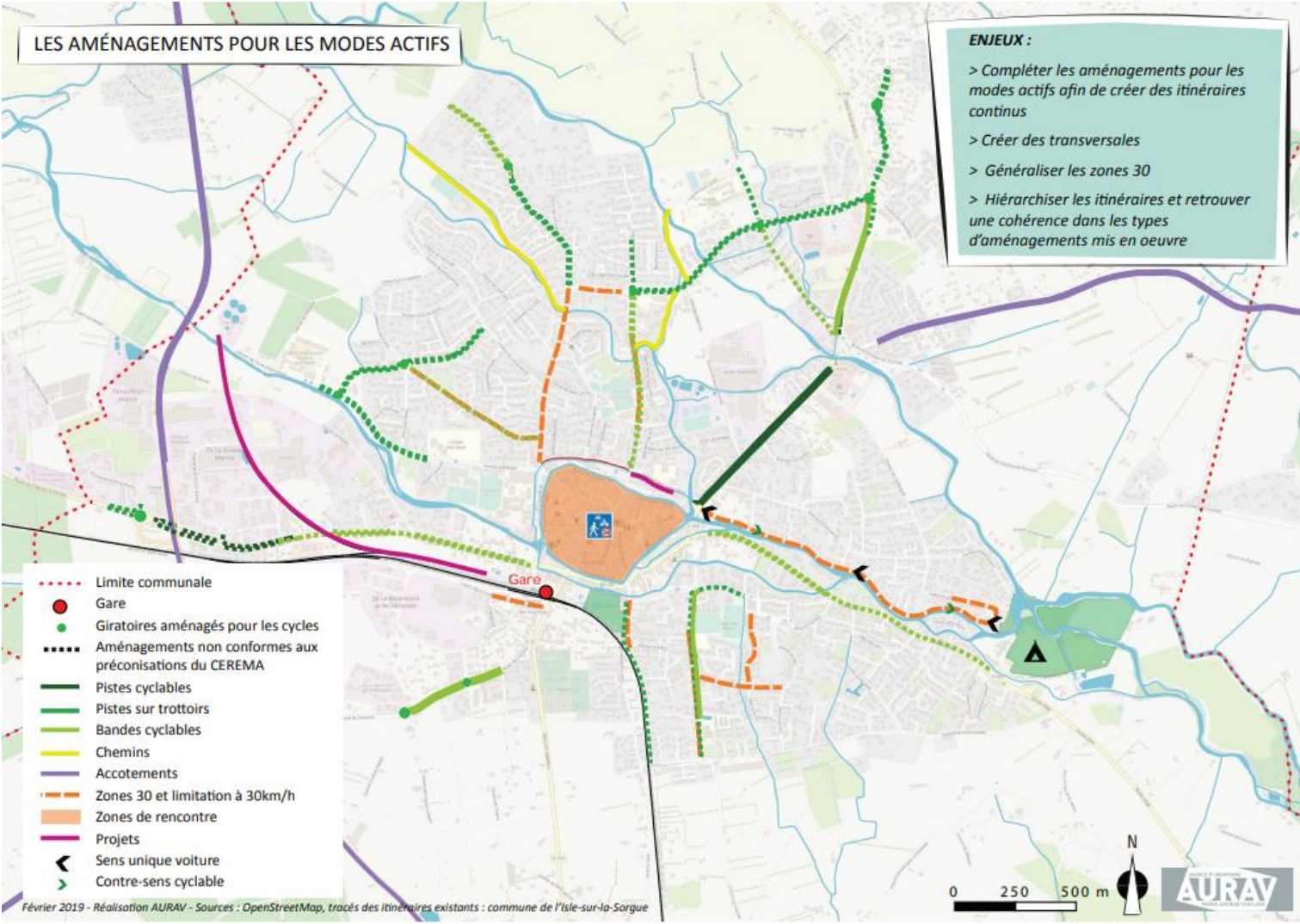
Source : INSEE, 2015

Stationnement

Nombre de places dans et à proximité du centre-ville : 3779 places

Nombre de places dans le centre-ville : 330 places

LES AMÉNAGEMENTS POUR LES MODES ACTIFS

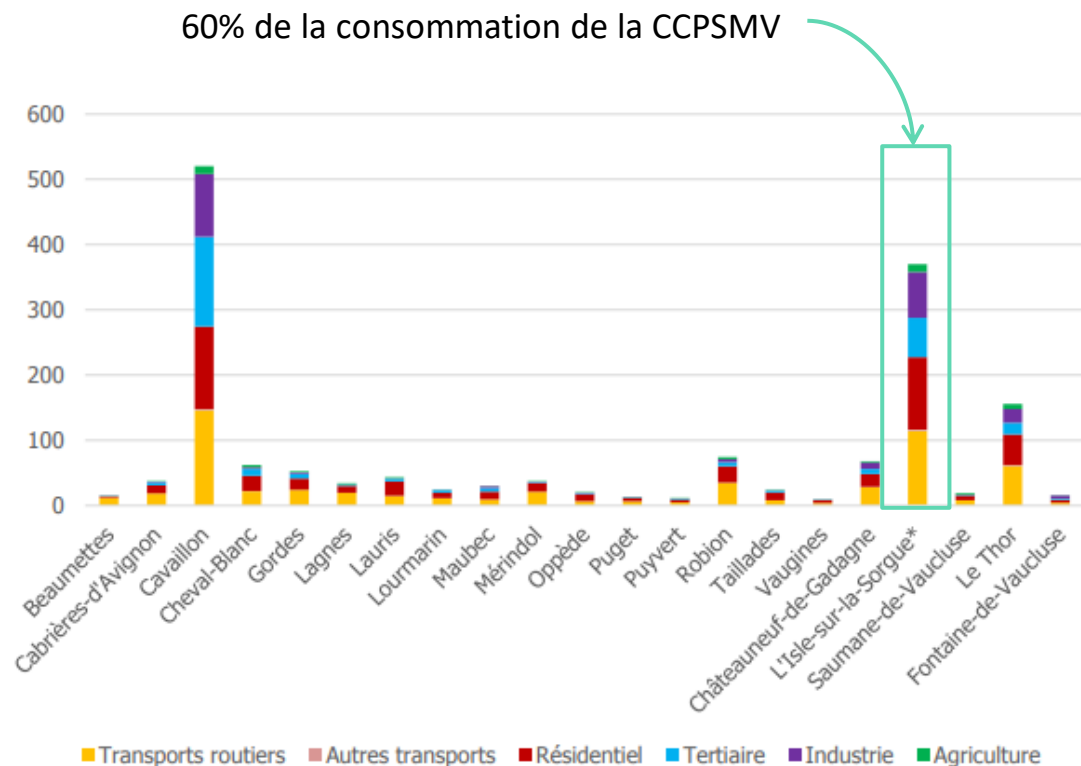


ENJEUX :

- > Compléter les aménagements pour les modes actifs afin de créer des itinéraires continus
- > Créer des transversales
- > Généraliser les zones 30
- > Hiérarchiser les itinéraires et retrouver une cohérence dans les types d'aménagements mis en oeuvre

Février 2019 - Réalisation AURAV - Sources : OpenStreetMap, tracés des itinéraires existants : commune de l'Isle-sur-la-Sorgue

Transition énergétique



Consommations énergétiques des communes par secteurs d'activités en GWh en 2016
(Diagnostic Plan Climat 2019)

Déploiement des panneaux photovoltaïques :

Centrale solaire à Saint-Gervais

Construction d'une nouvelle centrale solaire aux Calottes
Potentiel sur le futur complexe sportif sur le site de l'hippodrome

Nature en ville et adaptation au changement climatique

L'ensemble des espaces verts de la Ville représentent 23.7 ha

- Gestion différenciée de ses espaces verts
- Dispositif « jardinons nos rues »
- Végétalisation de l'espace public
- Actions dans les écoles



Ecole de musique municipale

ATOUTS

Démarches engagées pour développer les mobilités actives
Piétonisation une partie de l'année + espaces publics requalifiés

Actions de préservation de la Sorgue et de sa biodiversité
Convention de gestion ENS – Natura 2000 – OGS : fiche action dédiée
Gestion durable des espaces publics
Démarche « écoquartier » pour le quartier du Clos Cardinal
Projets de mise en valeur de l'eau + végétalisation
Démarches en liens avec les objectifs du PCAET : projets photovoltaïques, rénovation thermique des écoles...
Démarche de prévention et gestion des déchets

OPPORTUNITES

Bonne accessibilité de la ville (Gare SNCF & réseau de bus)
Potentiel fort d'aménagements pour les modes actifs
Poches nouvelles de stationnement

Dispositifs de préservation de la biodiversité
Dispositifs vers des aménagements durables : SCoT + PCAET
Nouvelles réglementations : RE2020, Décret tertiaire à échéance 2030
Plusieurs dispositifs de l'État pour favoriser la transition énergétique
Autonomie énergétique
Tri à la source des biodéchets

FAIBLESSES

Place de la voiture prépondérante et problèmes de stationnement
Déplacement en mode actif contraint (aménagements discontinus, dangereux)
Pas de véloroute 100% sécurisée, nombre de parkings vélos restreint
Absence de PEM – manque de réflexion globale

Manque d'actions de réduction de la pollution
Nuisance lumineuse
Artificialisation des sols importante les dernières années
Contraintes budgétaires pour PPI de rénovation des bâtiments publics
Parc immobilier municipal à optimiser
Gestion des déchets en période estivale

MENACES

Pics de circulation surtout l'été : problème de la pollution de l'air et sonore
Diminution de l'accessibilité ferroviaire (moins de trains)

Érosion de la biodiversité à grande échelle et notamment de la Sorgue
Problème de la réserve d'eau
Aménagement durable – problème de financement
Flambée du prix des énergies
Blocages réglementaires

Projet plan d'actions « Transition Ecologique »



Développer une mobilité plus durable et efficace

Stratégie « stationnement-circulation »

Schéma intercommunal des mobilités et son volet « modes actifs » (orientation 3.1 CRTE) : projets Velorgues/ISS et Petit Palais/ISS

Entrée de ville « Route de Cavaillon »

Pôle d'Échanges Multimodal

Optimiser la transition énergétique du territoire

Rénovation énergétique des écoles

Rénovation de l'éclairage public

Stratégie de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments publics

Accompagnement des commerces et particuliers dans la rénovation énergétique

Projets de centrales photovoltaïques sur le territoire (orientation 1.4 du CRTE)

Permettre l'accès à une alimentation plus durable

Projet de restauration collective durable

Projet d'une régie agricole

Préserver le cadre de vie et sa biodiversité

Projets de végétalisation / renaturation → Trame verte & aménagement espaces publics

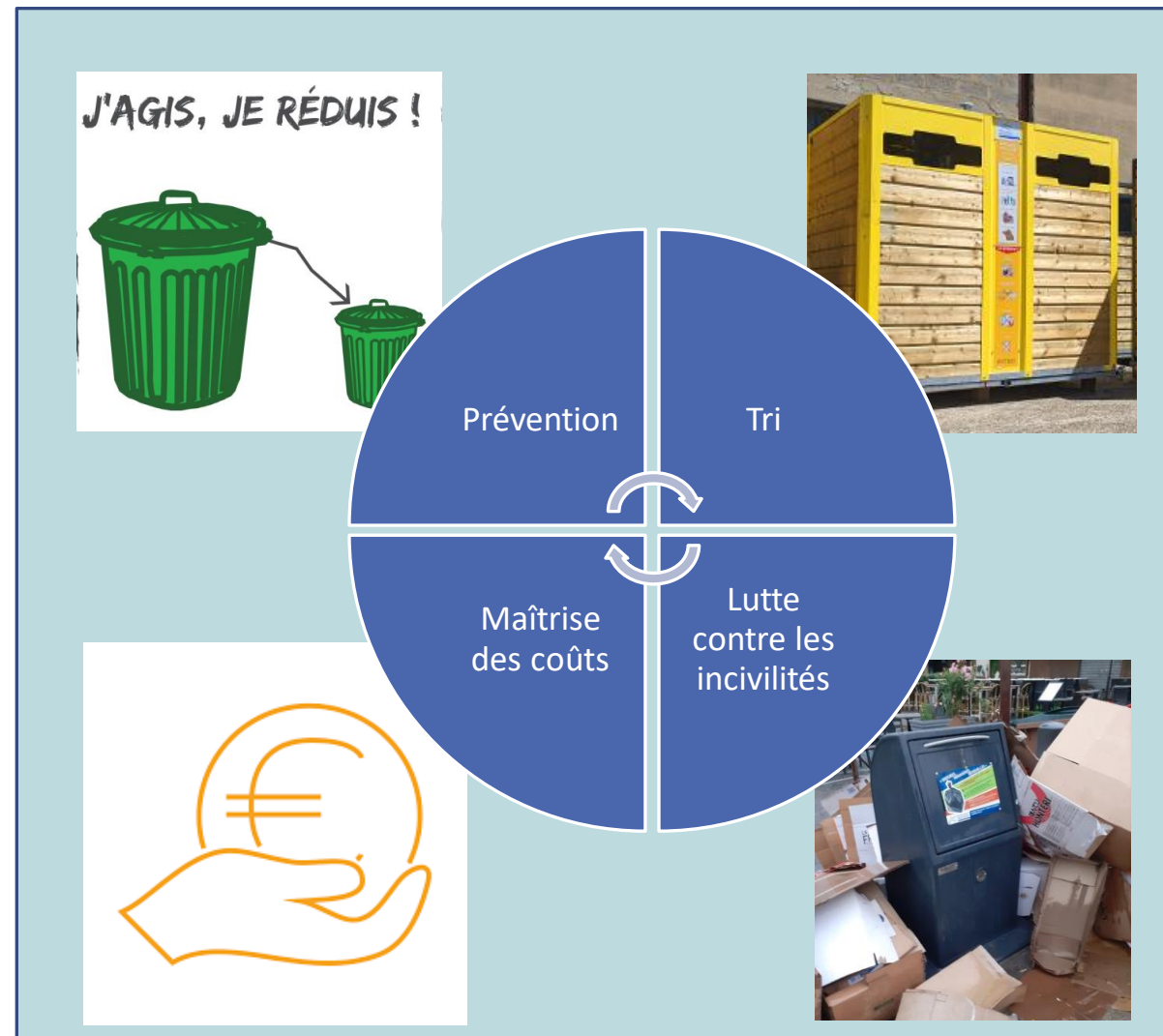
Actions de préservation de la Sorgue

Actions de prévention et gestion des déchets (orientation 1.4 du CRTE)

FOCUS : MOBILITÉS...



et GESTION des DÉCHETS



-Patrimoine-

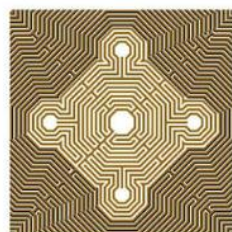
PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE



Un patrimoine très riche et varié

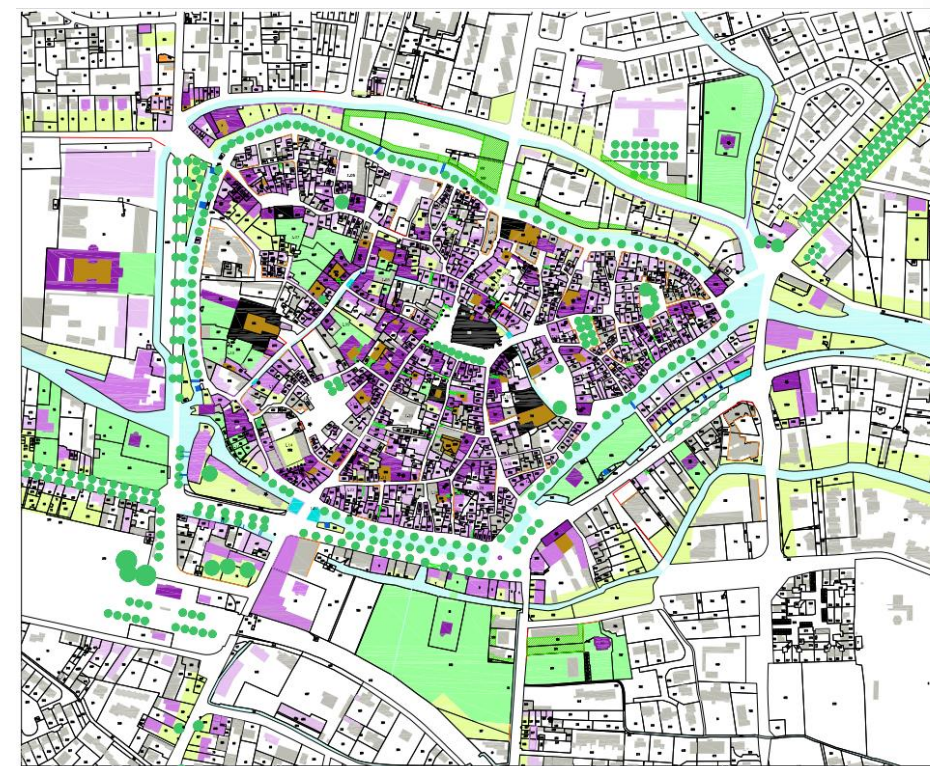
Une dizaine d'édifices et espaces Classés
et/ou inscrits **Monuments Historiques**

Création en juin 2020 d'une **Aire de mise en Valeur de
l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)** qui est devenue
automatiquement un **Site Patrimonial Remarquable**



**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**

Ville labellisée « Sites et Cités Remarquables »



Légende

	Monument historique
	Immeuble d'intérêt patrimonial exceptionnel
	Immeuble d'intérêt patrimonial remarquable
	Immeuble intéressant du point de vue patrimonial
	Immeuble d'accompagnement
	Immeuble sans intérêt patrimonial particulier
	Immeuble dont l'aspect nuit à la qualité patrimoniale de l'ensemble urbain
	Passage couvert (portique ou soustet)
	Bras de Sorgue, canal
	Couverture de la Sorgue à supprimer
	Espace libre constitutif de la qualité des lieux, existant à conserver ou à créer
	Parc ou jardin remarquable lié à un édifice (y compris sa clôture)
	Cour d'hôtel particulier, d'édifice d'intérêt patrimonial
	Espace vert à créer

L'Isle-sur-la-Sorgue. Arrêt de l'AVAP. Plan d'intérêt patrimonial
Le 24/01/2020

ATOUTS

Ambition patrimoniale forte

Cadrage réglementaire: SPR (approuvé en 2020) et RLP (approbation en 2022)

Travail étroit avec plusieurs partenaires : UDAP, Fondation du patrimoine etc.

Accompagnement du secteur privé lors des réhabilitations / constructions

Projets structurants dans le centre ancien

Démarche de végétalisation des espaces publics

Gestion de l'Occupation du Domaine Public

OPPORTUNITES

Un patrimoine historique, architectural et paysager très riche

Identité et attractivité fortes de la ville

Un secteur privé qui participe à la réhabilitation et à l'embellissement de la ville

Des éléments qui restent encore à découvrir et/ou à valoriser

FAIBLESSES

Moyens financiers limités de la collectivité pour mener ses projets

Place de la voiture en ville importante

Ilots de chaleur

Réalisation des travaux difficile du fait du nombre important de festivités

Infrastructures techniques vieillissantes : coût élevé des travaux

MENACES

Non respect de la réglementation du SPR en centre-ville (climatiseurs, câbles aériens etc.) : problème d'application des sanctions

Non respect de la réglementation de la gestion des déchets (habitants, commerçants, etc.) : sentiment d'espaces publics peu qualitatifs

Menaces sur les berges et ouvrages d'art

26 antennes-relais de téléphonie posées sur 1 an (aérien) : pollution visuelle – pétitions habitants

Projet plan d'actions « Patrimoine »

**Mise en œuvre de la stratégie de préservation
et de mise en valeur du patrimoine bâti**

Dispositif façades

Pôle culturel (Tour d'argent & cinéma) (1)

Projet du quartier de la Juiverie : Beaucaire + Synagogue (2)

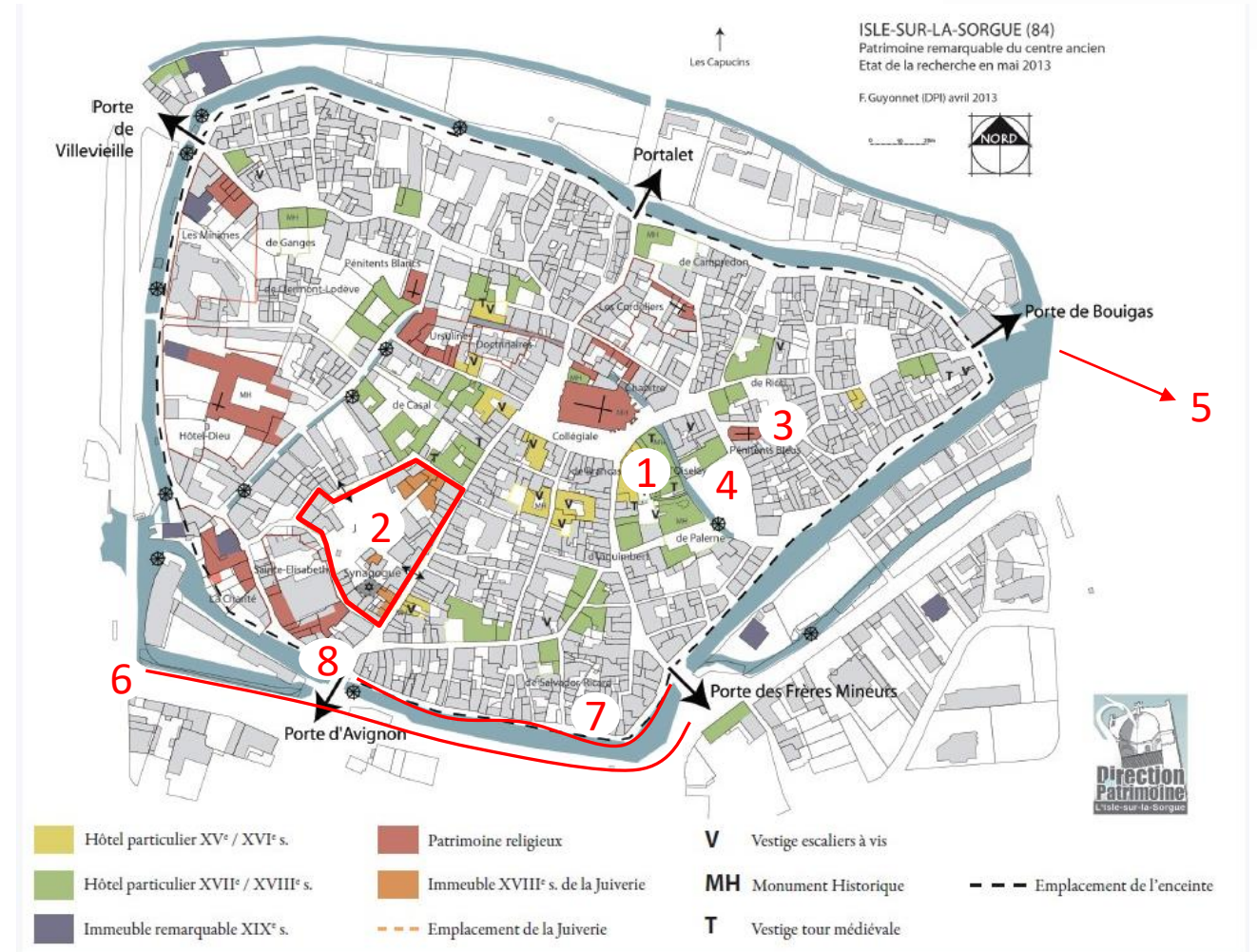
Chapelle des Pénitents bleus (3)

**Requalification des espaces publics :
renaturation, piétonisation et "libération" de la Sorgue**

Aménagement de la Place Rose Goudard → Parc urbain (4)

**Opération Grand Site : valorisation du site du Partage des Eaux (5)
(orientation 1.3 CRTE)**

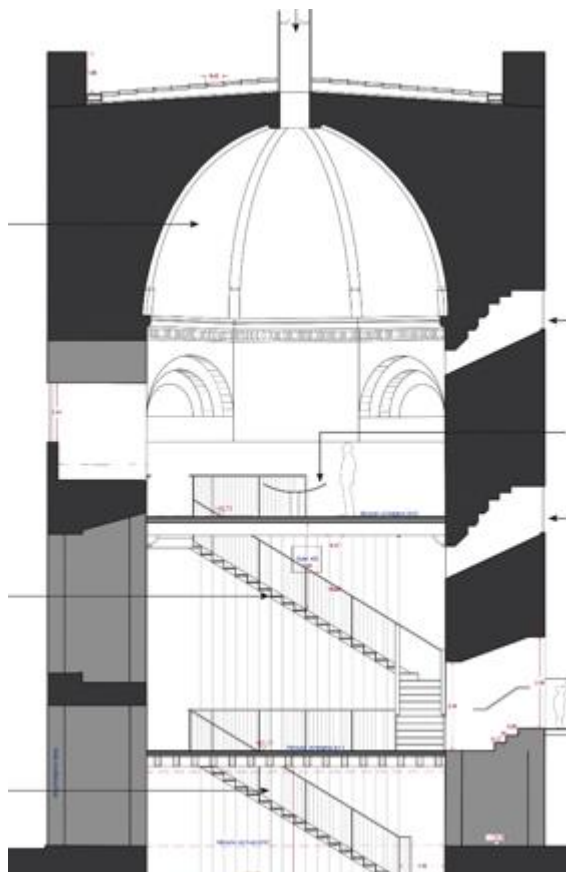
**Aménagement bords de Sorgue :
Av. de la Libération (6) / Quai Rouget de l'Isle (7) / Place E. Char (8)**



FOCUS : PROJET DU POLE CULTUREL



Entrée Brancas/République



Tour d'Argent



-ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS-

FAVORISER L'ACCÈS A LA SANTÉ, AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS



L'accès aux services de santé

Une population vieillissante

	L'Isle-sur-la-Sorgue	Vaucluse	PACA
Pop. ≥ 60 ans (%)	32,2%	27.8%	28.8%
Taux d'évolution annuel de la Pop. ≥ 75 ans entre 2013 et 2018	+3.46	+1.47	+1.36

Une offre de prise en charge insuffisante

En 2021 sur le territoire

15 médecins généralistes

22 médecins spécialistes

122 professionnels paramédicaux

→ Plusieurs acteurs regroupés autour d'une stratégie de santé collaborative :
 Ville, CPTS, centre hospitalier , acteurs associatifs (CCAS, centre sociale, ...)

L'accès au numérique

Nombreux services complémentaires pour l'inclusion et la médiation numérique.

2 dispositifs majeurs



L'accès à l'emploi et à la formation

Deux établissements de formation :

Lycée d'enseignement général et technologique Alphonse Benoît

Lycée d'enseignement professionnel agricole public La Ricarde

Nombreuses structures associatives axées sur l'emploi et l'insertion professionnelle :

- La clé des champs,
- Mission Locale
- Association L'Agendair,
- Agence l'Envol
- ANEP
- ...



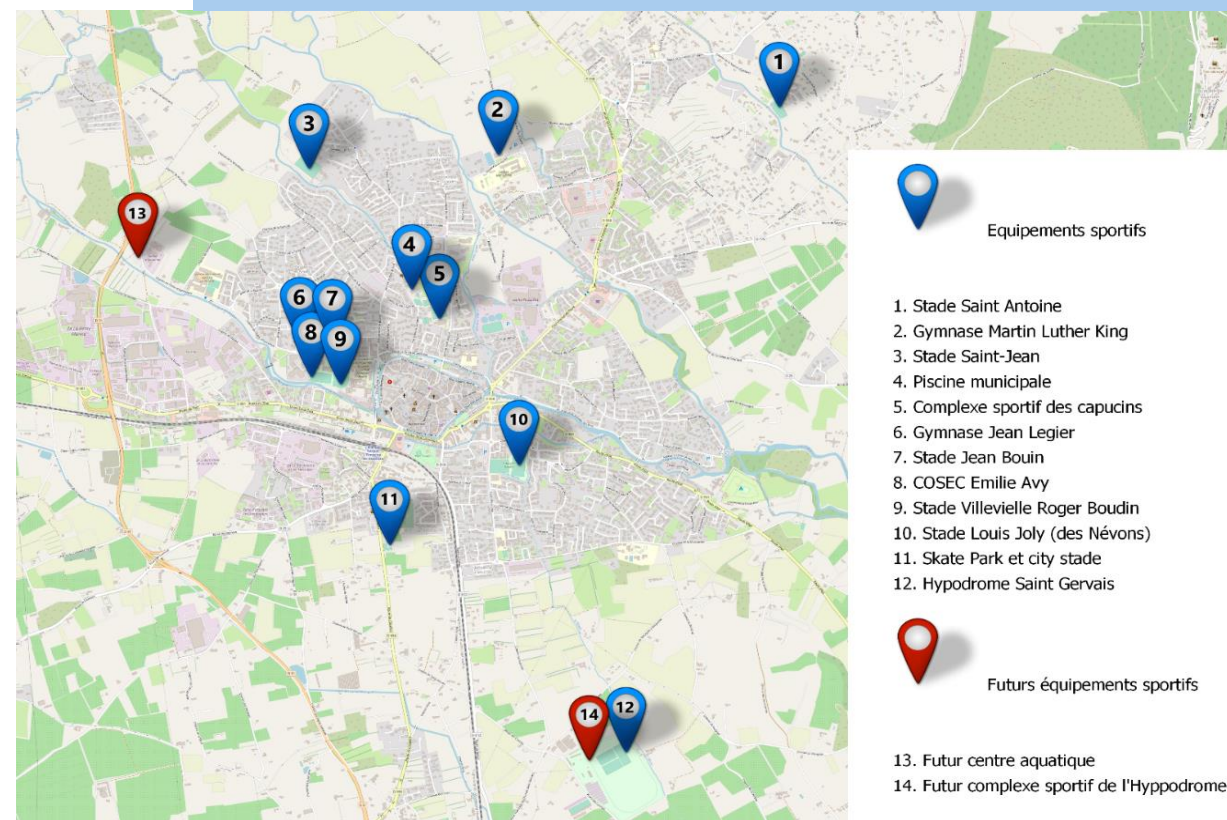
L'accès à la culture

Une ville festive aux nombreuses manifestations

Des équipements culturels reconnus : Campredon Centre d'Art Municipal, La Fondation Villa Datris

Des équipements culturels locaux : école de musique municipale, bibliothèque associative, salle des fêtes municipale ...

L'accès aux équipements sportifs



ATOUTS

Couverture fibre + téléphonie mobile très satisfaisante sur le territoire
De nombreux dispositifs d'inclusion numérique par différentes structures :
Grenier Numérique, Aidants connect, Ecrivain public numérique, ...
Implantation de l'Espace France Service
Actions contrat de ville d'accès à l'emploi, aux droits et services
Plusieurs équipements publics culturels et sportifs sur le territoire

Coopération Ville – Hôpital local – CPTS
Développement de l'Espace Médical Municipal
Projet d'un « centre » de soins non-programmés
Actions « vieillissement » : ateliers, forum, journée check-up santé

OPPORTUNITES

Stratégie de l'ANCT et de la collectivité pour développer les services aux publics
Réseau associatif riche et dynamique
Futurs projets : Cinéma, Centre aquatique intercommunal, Complexe sportif

Programme ICOPE (vieillesse)
Réseau de communication entre les professionnels de santé (GRADeS ieSS)
Actions de la CPTS

FAIBLESSES

Manque état des lieux complet sur l'accès au numérique
Éloignement géographique des services pour certaines populations (hameaux)
Équipements sportifs nombreux et variés mais vieillissants
Manque d'une salle de spectacle / salle polyvalente « intermédiaire »
Manque d'une médiathèque « d'envergure »

Manque état des lieux complet sur l'accès aux soins et sur le vieillissement
Besoin d'une réelle stratégie locale de santé : pas d'Atelier Santé Ville
Spécialités « restreintes » de l'hôpital (soins palliatifs, EHPAD ...)
Santé scolaire : peu de moyens
Peu d'utilisation du passeport santé et du passeport culture

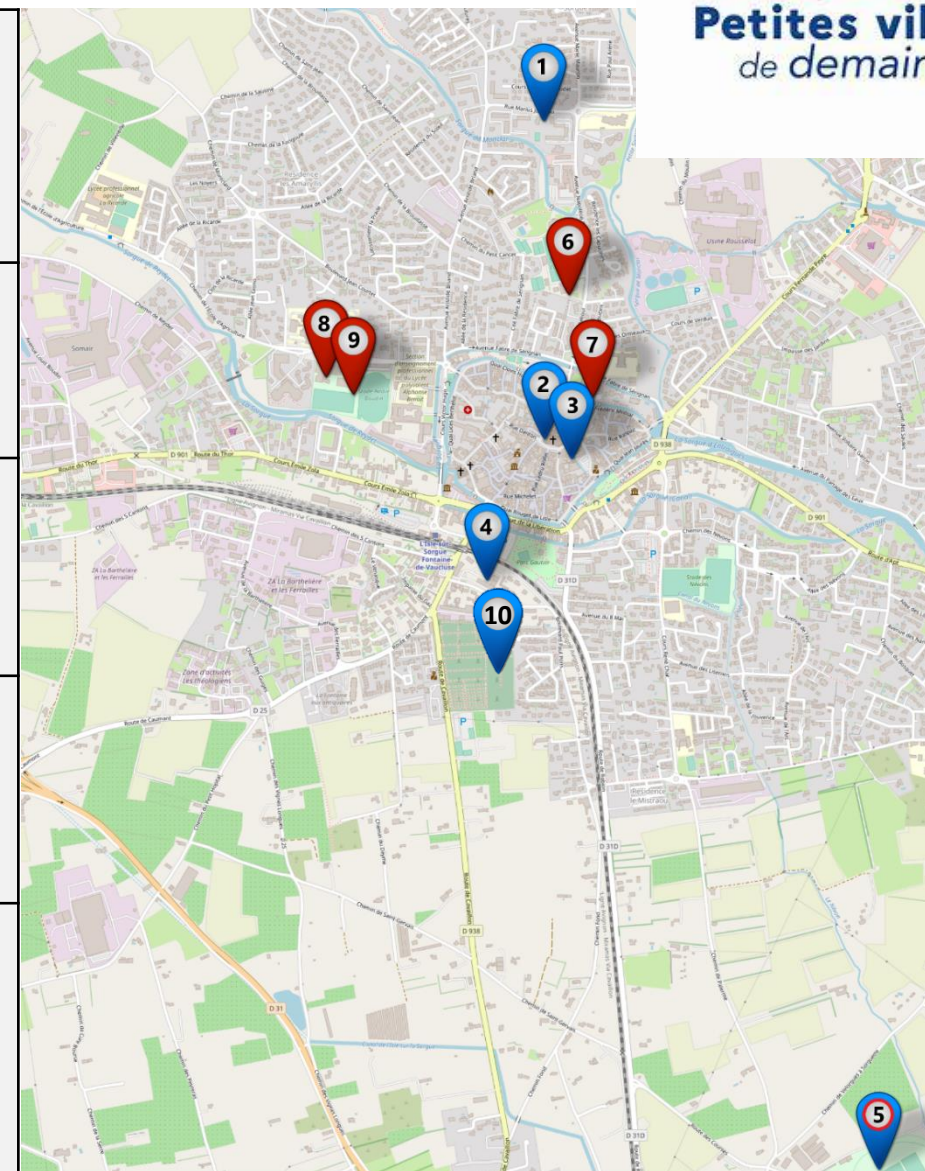
MENACES

Persistance de l'exclusion numérique
Difficulté d'accès aux droits qui subsiste
Fermeture de certains services publics : départ du Trésor Public à Avignon

Vieillesse de la population : adaptation nécessaire
Fermeture urgences à Cavaillon
Manque persistant de médecins généralistes et spécialistes : vigilance sur les départs à la retraite

Projet plan d'actions « Services – Equipements »

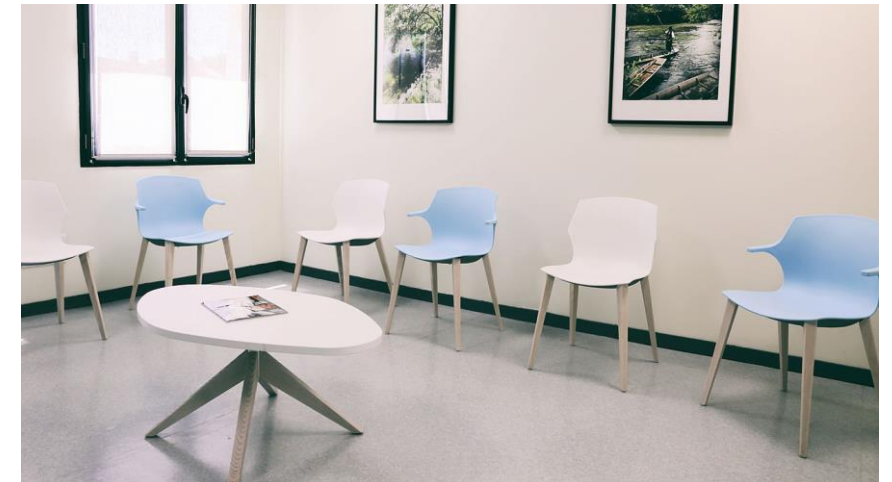
Offrir aux habitants l'accès à des services de santé de qualité Espace Médical Municipal (4) Stratégie de santé Actions de prévention à destination des séniors
Accompagner l'accès aux services numériques Espace France Service (1) Développement des actions du Grenier Numérique (2)
Permettre un accès facilité à la formation et à l'emploi Projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » Réflexion sur un projet de centre de formation des métiers d'art
Promouvoir les pratiques culturelles variées Projet du Pôle culturel (3) Réhabilitation de la salle des fêtes (6) Réhabilitation du centre culturel municipal Campredon (7)
Développer le sport du quotidien et de haut niveau Aménagement d'équipements sportifs et ludiques (Pumptrack) (10) Réhabilitation des gymnases du Cossec E. Avy et J. Legier (8 et 9) Projet du complexe sportif sur le site de l'hippodrome (5) (en lien avec le projet 1.5 du CRTE : piscine intercommunale)



FOCUS : ESPACE MEDICAL MUNICIPAL



12 cabinets médicaux opérationnels en 2022 :
9 médecins généralistes
2 gynécologues
1 dermatologue



Délimitation du ou des secteurs d'intervention de l'ORT

L'Opération de Revitalisation de Territoire

→ Outils juridiques facilitateurs du projet de revitalisation, complétés dans le cadre de l'adoption récente de la loi 3DS

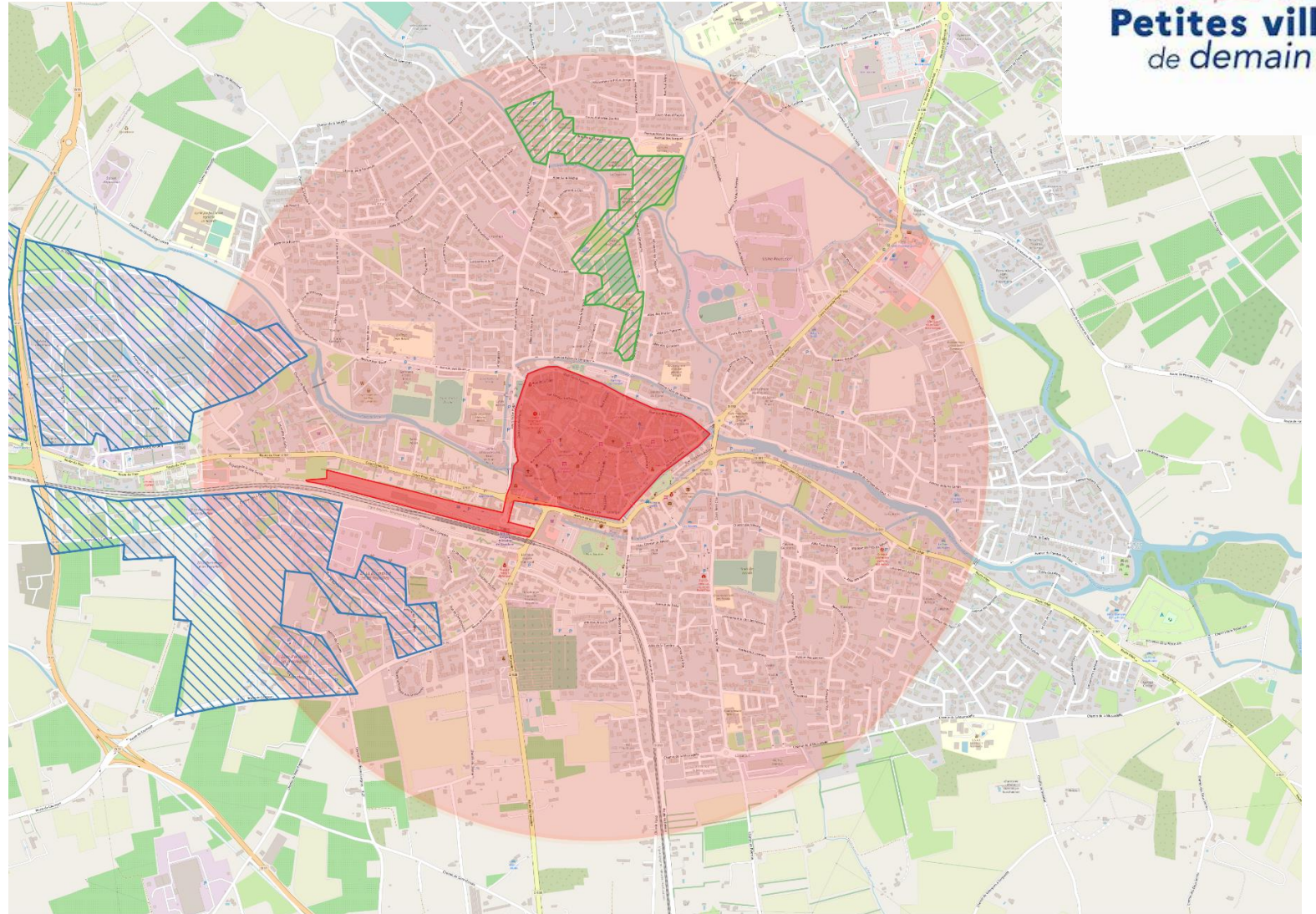
→ Définition du périmètre ORT : le diagnostic, les enjeux et le recensement des actions vont permettre de délimiter et justifier le tracé du/des secteurs d'intervention de l'ORT

 Délimitation centre-ville + quartier gare

 Délimitation du/des secteurs d'intervention ORT à définir

 ZAE actuelles et future

 QPV



LES PROCHAINES GRANDES ÉTAPES



- Affiner le projet de territoire : travail sur la stratégie PVD avec le cabinet Lestoux & Associés
- Définition du/des secteurs d'intervention ORT
- Finaliser le diagnostic avec les premières conclusions des études lancées
- Préciser le plan d'actions : fiches actions + plan de financement
- Rédiger la convention-cadre & prévoir les délibérations des partenaires du programme

Annexe [E] – Note de Synthèse : La gestion des déchets à partir du milieu du XXème siècle

- **Contexte - Début XXème : normalisation du déchet : passage de la valorisation du déchet vers son abandon**

Le passage du XIXe au XXe marque l'abandon de la valorisation du déchet qui participait à une synergie ville, campagne et industrie. Une grande partie de la matière résiduelle provenant des déchets urbains était réintégrée dans les cycles de production agricole et industrielle. Toutefois, le passage de l'engrais naturel à l'engrais chimique ainsi que le recours aux ressources minérales ou non-renouvelable (hydrocarbure, phosphates, ...) vient transformer le déchet jusque-là réutilisé en une matière vouée à l'élimination. (5)

- **Contexte - Le XXe siècle : une augmentation massive du volume de déchets**

Le XXe siècle et notamment le début de sa deuxième moitié est fortement marqué par une augmentation et une diversification du volume de déchets. (1)

→ En 1962, 3 500 000 tonnes de déchets produits en France, en 1967 c'est 5 119 000

Un effet, on observe l'apparition des produits jetables et de la matière plastique : C'est *L'aire de l'emballage*.

→ Entre 1960 et 1990, on retrouve une augmentation de 236% d'emballages ménagers

- **Une multiplication des décharges**

On retrouve alors une multiplication des décharges (5) :

- Décharges brutes : 2/3 des ordures ménagères produites en France en 1975
- Décharge contrôlée (alternative couche détritique et couches inertes)

La **méthode d'incinération** se développe au début du XXe siècle. La méthode est vue comme la plus « hygiénique » mais aussi comme la plus coûteuse. C'est pourquoi la décharge brute restera la méthode la plus populaire jusque dans les années 70.

L'élimination du déchet est caractérisée par son **exclusion de la ville et des centres de vie** : c'est la création d'extériorité du déchet avec comme système en vogue, le vide ordure dans les années 1950-1970. L'utilisateur ne se soucie plus du devenir de son déchet.

- **Des inégalités spatiales en matière d'enlèvement des ordures**

En 1972, 80% de la population est desservie par un service de collecte et de traitement des déchets.

Toutefois, une forte disparité spatiale est retrouvée sur le territoire. Les territoires ruraux ne bénéficient que très peu d'un service de collecte ou alors assez rudimentaire (comprenant notamment de nombreuses décharges sauvages) comparés aux grandes villes. (1)

Il y a nécessité d'une intervention publique globale sur l'ensemble du territoire : 1^{ère} loi cadre en 1975.

- **Avant 1975 – Une production normative éparse**

Il n'existe pas encore de politique nationale dédiée mais seulement un dispositif réglementaire éparse composé de diverses dispositions et circulaires souvent très anciennes. Les années 60 et le début des années 70 voient l'apparition de plusieurs circulaires qui viennent notamment préciser et donner des prescriptions techniques à respecter pour l'implantation des équipements (décharges, incinération ect), ce sont les prémisses de la loi de 1975. (1)

Exemple - Circulaire du 22/02/1973 (2)

« En raison des graves inconvénients qu'elle présente, la **décharge brute ne peut plus être admise** comme procédé d'élimination des résidus urbains. Aussi, les présentes recommandations tendent-elles à écarter délibérément ce procédé. Cette position est indispensable si l'on veut lutter efficacement contre les trop nombreuses décharges établies sans aucune précaution, et qui, **outre les dangers qu'elles présentent pour l'hygiène publique, portent atteinte à la nature et à l'environnement.** »

[...] **Seule la décharge contrôlée est admise.**

[...] **Le compostage** constitue une solution moderne et valable pour l'élimination des ordures ménagères

[...] **L'incinération constitue un moyen efficace** et hygiénique pour éliminer les résidus urbains sans incommodité pour le voisinage si l'usine est adaptée à l'importance des besoins, bien construite et convenablement exploitée. »

Le coût un élément essentiel :

« **Le prix de revient constitue en effet un élément important du choix final** de la méthode à adopter, bien que les considérations d'hygiène, la facilité et la sécurité d'exploitation soient primordiales. »

→ De 1978 à 1990, environ 10 000 décharges brutes ont été fermées mais ils en restent 6000 exploitées sans autorisations (1)

- **15 juillet 1975 – Première loi cadre visant à fournir un cadre d'action général pour la gestion des déchets en France (1)**

Les apports principaux de la loi du 15 juillet 1975

- **définition de la notion de déchet** : Le premier article de la loi donne une définition de la notion de déchet : « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit, ou plus généralement tout bien meuble abandonné, ou que son détenteur destine à l'abandon »¹.

- Le principe de **responsabilité du producteur** ou du détenteur de déchet est instauré : celui-ci doit s'assurer de son élimination et fournir des informations à l'administration sur la nature et les quantités de déchets produits.

- **Obligation pour les communes d'assurer l'élimination des déchets sur leur territoire à partir d'un échéancier fixé par décret en 1977.**

- Possibilité d'élaboration des **plans départementaux.**

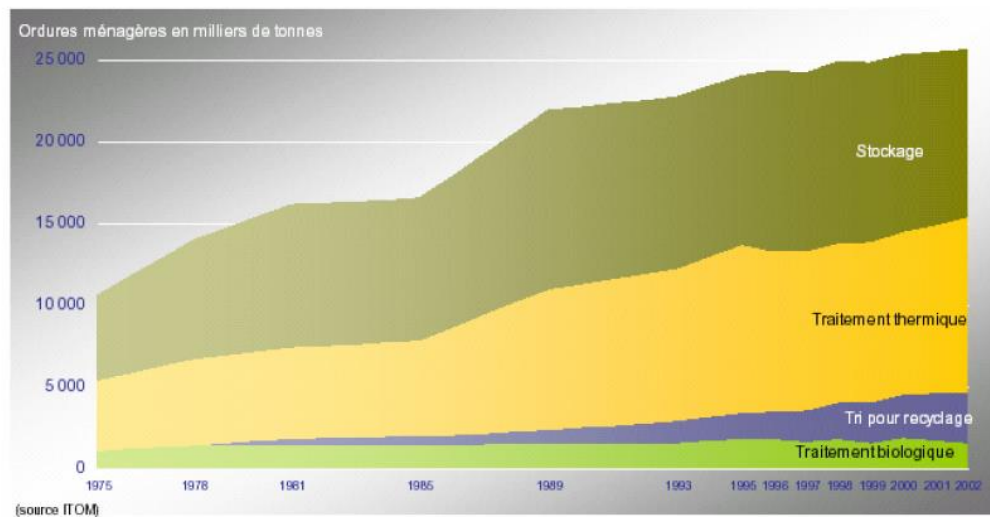
- **Instauration du principe de valorisation** « L'élimination des déchets doit être assurée, aux stades correspondant à toutes les opérations mentionnées à l'article 2, alinéa 2, dans des conditions propres à faciliter la récupération des matériaux, éléments ou formes d'énergie réutilisables ».

- **Création de L'ANRED** (Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets).

→ **Apport majeur : obligation pour chaque commune de collecter et d'éliminer ses déchets : l'élimination des déchets devient un service public local**

Ce système va pousser à la généralisation des coopérations intercommunales et au recours à des prestataires privés dans le cadre de délégation public. En 1992, 80% des traitement des déchets était délégué (surtout pour les installations de grande capacité en milieu urbain).

Le traitement des ordures ménagères : évolution 1975-2002



Source : ADEME (2005)

La possibilité de suivre des schémas départementaux n'est finalement que peu appliquée et les documents réalisés sont souvent sans effet. Toutefois, ceux-ci ont permis d'enclencher une dynamique de coordination des acteurs locaux concernés par la question des déchets.

En 1974, s'ajoute au système de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la possibilité pour les collectivités de mettre en place un **système de redevance pour service rendu**. (1)

Décret de 1977 – obligation pour les communes de plus de 500 habitants **d'assurer un service de collecte hebdomadaire en porte à porte (1)**

→ En 1982 : 98% de collecte se fait en porte à porte, seules quelques communes rurales restent mal desservies

- **Le déchet, objet de débat public à partir des années 80**

Plusieurs grandes « affaires » au cours des années 80 liés à une gestion défailante des déchets ainsi que la montée des préoccupations environnementales bousculent l'opinion publique autour de la question du déchet. De plus, la menace de pénurie des capacités de traitement pousse la justification d'une intervention publique. (1)

- **Loi « Royale » du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement**

(1)

Les objectifs généraux de la loi de 1992

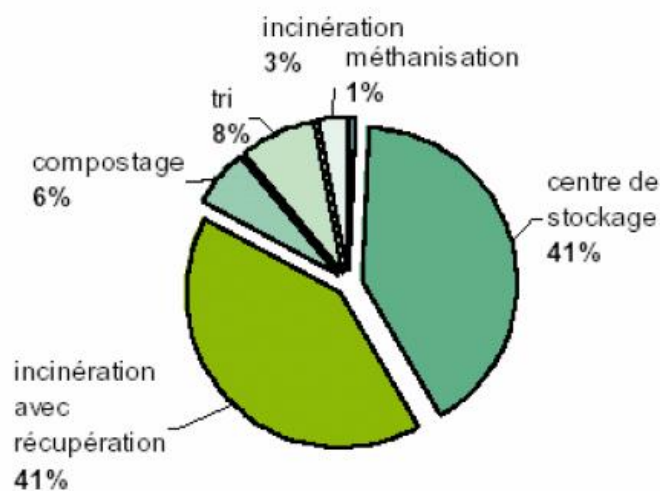
« Les dispositions de la présente loi ont pour objet :

- 1° De prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ;*
- 2° D'organiser le transport des déchets et de la limiter en distance et en volume ;*
- 3° De valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie ;*
- 4° D'assurer l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets, sous réserve des règles de confidentialité prévues par la loi, ainsi que sur les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables »*

Apports principaux de la loi :

- Instauration du **principe de prévention** : les dispositions de la loi ont pour objet de prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets.
- **Obligation de la fin de la mise en décharge** : les installations d'élimination de déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes (à compter du 1er juillet 2002)
→ Va engendrer un recours massif à l'incinérateur
- L'élaboration de documents de planification, jusqu'alors recommandée devient obligatoire → Plan départementaux de la gestion des déchets

Le traitement des ordures ménagères en 2002



Source : ADEME (2002a : 17)

Malgré les différentes mesures le volume de déchets continue à croître. La sensibilisation s'étend maintenant à l'utilisateur par le biais de campagnes de communication.

• **XXIème - Les lois Grenelle de l'environnement**

Face à cet enjeu du volume des déchets la Loi Grenelle 1 de l'environnement en 2009, puis Grenelle 2 en 2010 qui vient traduire la première loi sur le plan pénal, viennent poser des objectifs de réduction des déchets ménagers et d'augmentation du recyclage : (6)

- Réduction de la production de déchets ménagers de 7% avant 2014
- Augmentation du recyclage matière et organique pour atteindre un taux de valorisation de 35% en 2012 (puis de 45% en 2015)
- Diminution des quantités de déchets stockés et incinérés de 15%
- Hausse programmée du taux de recyclage des déchets d’emballages ménagers de 75% en 3 ans.

Sources :

- (1) Gouverner les déchets. Gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique, Laurence ROCHER, 2006
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00175228/document>
- (2) Circulaire du 22/02/73 relative à l'évacuation et au traitement des résidus urbains
<https://aida.ineris.fr/reglementation/circulaire-220273-relative-a-levacuation-traitement-residus-urbains>
- (3) Loi du 13 juillet 1992
[Recyclage et valorisation des déchets ménagers \(senat.fr\)](https://www.senat.fr/leg/92-0000/leg_92-0000_1.html)
- (4) Collectivités territoriales: Les collectivités locales et la politique d'élimination des déchets, Jean-Marie PONTIER, 1997
<https://www.jstor.org/stable/40770975>
- (5) Le déchet durable : Eléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager, Baptiste MONSAINGEON, 2014
[theses.fr – Baptiste Monsaingeon , Le déchet durable : éléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager](https://theses.fr/2014030101)
- (6) La réglementation du recyclage en France, site PAPREC
<https://www.paprec.com/fr/comprendre-le-recyclage/histoire-culture-recyclage/histoire-reglementaire-du-recyclage-en-france/>

Annexe [F] – Notes : subvention possible et benchmarking des expositions sur la thématique des déchets

SUBVENTIONS

ADEME – SYSTEME D'AIDES AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

https://www.ademe.fr/wp-content/uploads/2022/03/deliberation_du_ca_n_21_5_7_du_2_decembre_2021_sa-au-cc.pdf

« L'ADEME participe au financement d'actions de sensibilisation, communication, information, conseil, animation et formation, qui permettent de faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achats et d'investissements en matière environnementale. »

Pour qui ?

→ Entreprises, fondations et associations, établissements publics, **collectivités**, et aux structures les représentant et/ou leur apportant des conseils (fédérations, syndicats, ordre...).

Volet « communication »

→ Diffusion d'un message auprès d'une audience plus ou moins vaste et hétérogène (**grand public, jeune**, collectivités, entreprises, ...), comme par exemple : les outils de sensibilisation y compris web, les événements (colloques, journées techniques, salons, ...), **les expositions**, les prix ou trophées, les partenariats média ou presse.

EXPOSITIONS

Thématiques : déchets, archéologie, évolution

- **Exposition « Archéo-Plastie », SOULAC-SUR-MER avril 2021- septembre 2022**

« Cette exposition « Archéo-plastie » nous plonge au coeur du paradoxe et d'une juxtaposition provocante. Le déchet, objet de connaissance, témoin d'un autre temps, de notre temps peut nous interpeller sur les notions humanistes comme la sociologie, la mort, ou l'écologie. »

[Archéo-Plastie avec Laurence Nourisson | thedesk \(thedeskart.com\)](https://www.thedesk.com/fr/laurence-nourisson)

- **Archéologie du devenir – installation artistique**

« Dans le projet « Archéologie du devenir », la réflexion environnementale, par le biais de l'archéologie, prend appui sur le passé pour envisager l'avenir, tout en questionnant nos comportements présents. Les fouilles archéologiques les plus récentes remontent à la Seconde Guerre mondiale, alors la question se pose : qu'allons-nous voir dans nos musées du futur ? Ou plutôt, que voulons-nous y voir ... ? »

<https://www.thedeskart.com/archeologie-contemporaine-l-nouriss>

<https://www.youtube.com/watch?v=MW1T5AeoL3M>

- **Ça balance pas mal ! Le recyclage vu par l'archéologie – Gisacum (Normandie)**

<https://www.gisacum-normandie.fr/animation-et-evenements/hier-a-gisacum-2/exposition-temporaire-2019/>

- **Voyage au cœur de nos poubelles – Tours 2022**

<http://voyage-au-coeur-de-nos-poubelles.org/wp-content/uploads/2022/04/Livret-Guide-de-lexposition-Voyage-au-coeur-de-nos-poubelles.pdf>

- **Vies d'ordures. De l'économie des déchets – MUCEM Marseille 2017**

<https://www.nonfiction.fr/article-8987-vies-dordures-de-leconomie-des-dechets.htm>

https://www.mucem.org/sites/default/files/2017-04/mucem_ordures_dossier_pedagogique_leger.pdf

- **The plastic garbage project : an exhibition on the archaeology of the future – Museum für Gestaltung Zürich, 2017**

<https://www.verycompostable.com/posts/the-plastic-garbage-project-an-exhibition-on-the-archaeology-of-the-future/>

- **Prades-le-Lez**

https://actu.fr/occitanie/prades-le-lez_34217/prades-lez-une-exposition-prendre-conscience-limpact-plastique-sur-oceans_31419310.html

- **Exposition à la Briqueterie, mars 2014, Ecomusée Creusot-Montceau, Daniel Busseuil.**

<https://salagonethno.hypotheses.org/4532>

- **Archéologie fiction du future, Musée historique de Haguenau**

<https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/les-projets/projet/exposition-ephemere-archeologie-fiction-du-futur.html>